DEC151542DR10

Décision portant nomination de Madame Isabelle Chery aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7178 intitulée Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC)

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC122886DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7178 intitulée Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien et nommant Madame Christelle Roy en qualité de directrice ;

Considérant que Madame Isabelle Chery a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 19 au 21 mai 2015 et du 16 au 18 juin 2015.

DECIDE:

Article 1^{er} : Madame Isabelle Chery, assistante ingénieure, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7178 Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien à compter du 19 juin 2015.

Madame Isabelle Chery exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Madame Isabelle Chery est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2: La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2015

La directrice de l'unité Christelle Roy

Visa du délégué régional du CNRS Patrice Soullie

Visa du président de l'Université de Strasbourg Alain Beretz